



TRANSPORT & LOGISTIQUE
Créativité pour l'emploi



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat Retraite
& Santé
au travail
Rhône-Alpes

webinaire prévention

**« Prévenir les accidents au travail des conducteurs :
sécuriser les opérations de chargement / déchargement avec le
protocole de sécurité »**

Le 9 avril 2024 – 11h-12h



LES INTERVENANTS



Philippe MORAND
Contrôleur sécurité
CARSAT RA



Cécile ROUGEOL
Déléguee
Régionale AFT

Cecile.rougeol@aft-dev.com



Martin DESTREMAU
Entreprise OI

Area Logistic leader
Directeur logistique
France-Spain



Emilie BOULIN
Responsable
Prévention AFT

emilie.boulin@aft-dev.com
06,10,15,02,41

L'AFT TRANSPORT & LOGISTIQUE

Organisme professionnel de la branche spécialisé dans l'emploi T&L crée depuis 65 ans par les Fédérations du Transport.

➤ 100 professionnels en région qui œuvrent pour vous proposer des solutions et outils RH.

« Conduites Addictives Prévention »

« Boite à outils Prévention »

« Handi Pro »

« Ambassadeur du transport »

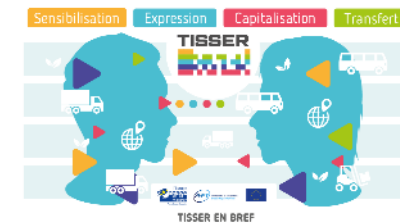
« Itinéraire Egalité »

« TISSER »

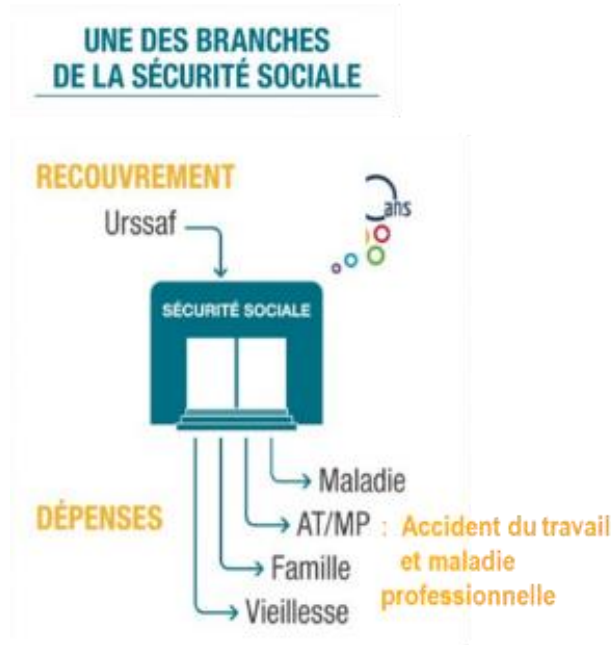
« portrait de pro »

« RSE »

<https://www.aft-dev.com/entreprise>



Assurance Maladie – Risques Professionnels



**Un budget annuel
équilibré de
13 milliards d'€**

UNE ORGANISATION PARITAIRE

Acteurs nationaux

- > **Cnam** - Caisse nationale d'assurance maladie
- > **INRS** - Institut national de recherche et de sécurité
- > **Eurogip** - observatoire des risques professionnels en Europe

Acteurs régionaux et locaux

- > **15 Carsat** - Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail
- > **Cramif** en Ile-de-France
- > **5 CGSS** - Caisses générales de Sécurité sociale dans les Dom
- > **101 Cnam** - Caisses primaires d'assurance maladie
- > **Service médical** de l'Assurance Maladie

Assurance Maladie – Risques Professionnels

Trois missions complémentaires



La direction des risques professionnels (Cnam et caisses régionales (Carsat/CRAMIF/CGSS))

- **l'assureur** solidaire des entreprises
- le **préventeur** et le **prescripteur**

Les risques d'accident du travail dans le secteur TRM

SP 1212 11/2022

STATISTIQUES AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

| 2021

ACCIDENTS DU TRAVAIL
MALADIES PROFESSIONNELLES
ACCIDENTS DE TRAJET



[Lien web](#)

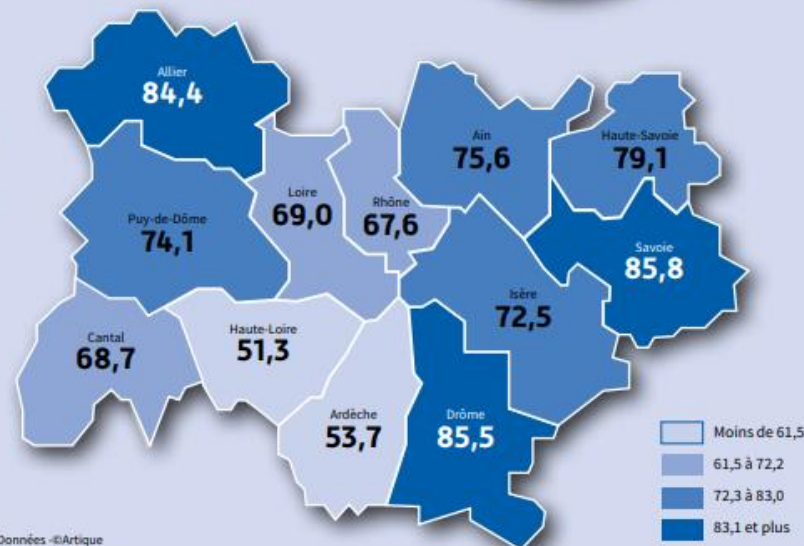
Entre 2017 et 2021, les manutentions manuelles ont augmenté de 9 points. Elles restent, avec les chutes, les principales causes d'accidents du travail en lien avec les chargements et déchargements chez les clients.

.....



Indice
de fréquence
par
département

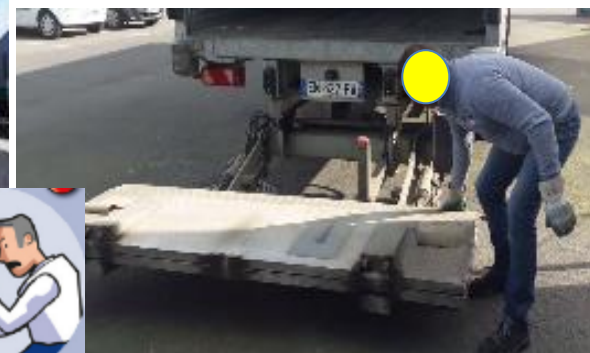
.....



Cartes réalisées avec Carte & Données -@Artique
DPRM / Département Statistiques, Études et Enquêtes



Prévenir les accidents du travail lors des opérations de chargement et de déchargement



Quizz

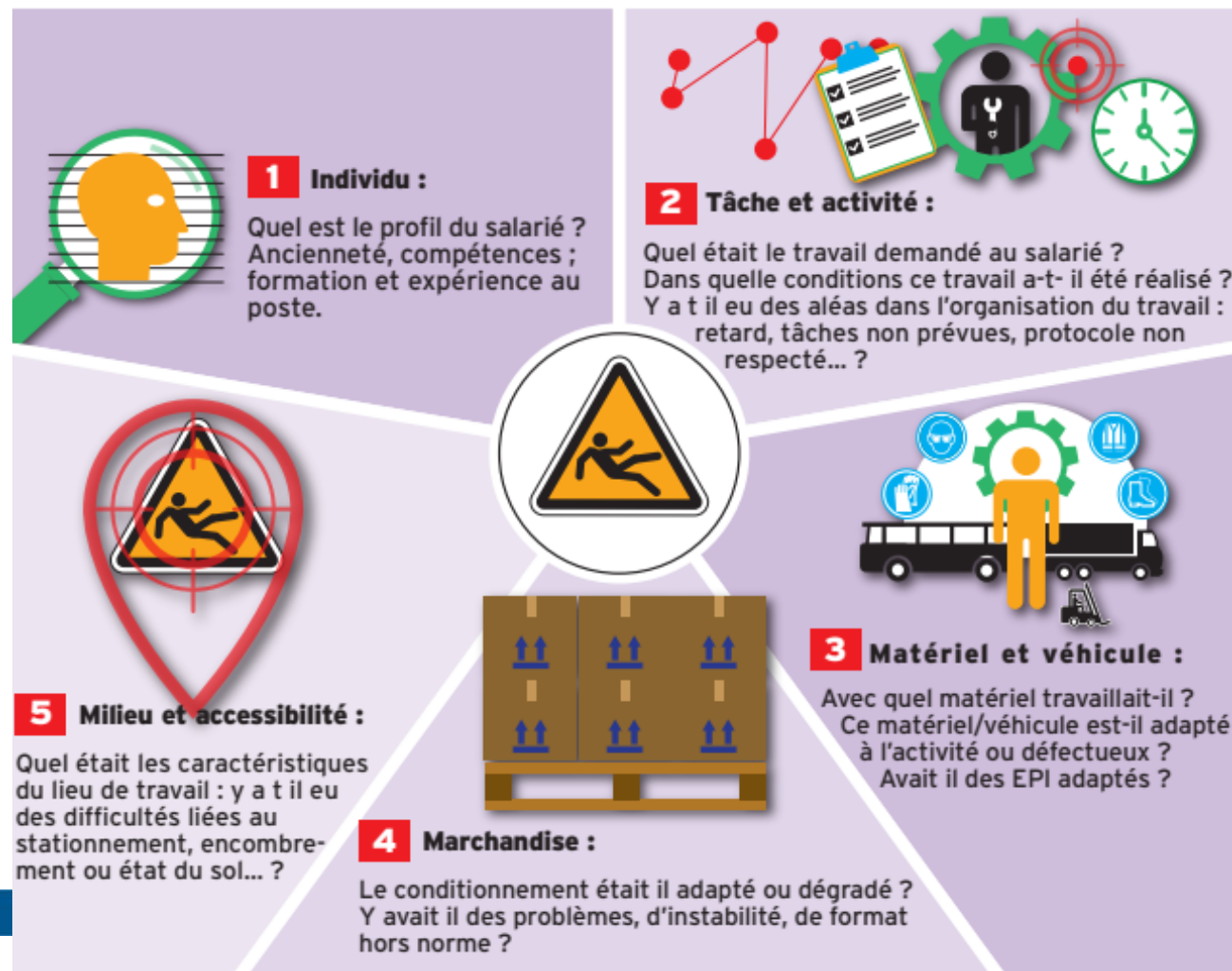
Quels sont les freins que vous rencontrez pour mettre en œuvre des MESURES DE PREVENTION pour vos conducteurs en EA ?

- Les conditions de travail liées aux clients et à l'environnement (enjeux externes)
- Les protocoles de sécurité pas opérationnels (enjeux outils et juridiques)
- la peur de perdre le client en parlant de sécurité (enjeux commercial)
- Le responsable commercial non mobilisé dans la sécurité
- Les conducteurs ne lisent pas les protocoles (enjeux de temps)
- Les investissements pour la sécurité coutent cher (enjeux financiers)

Les facteurs d'accidents du travail - ITAMAMI

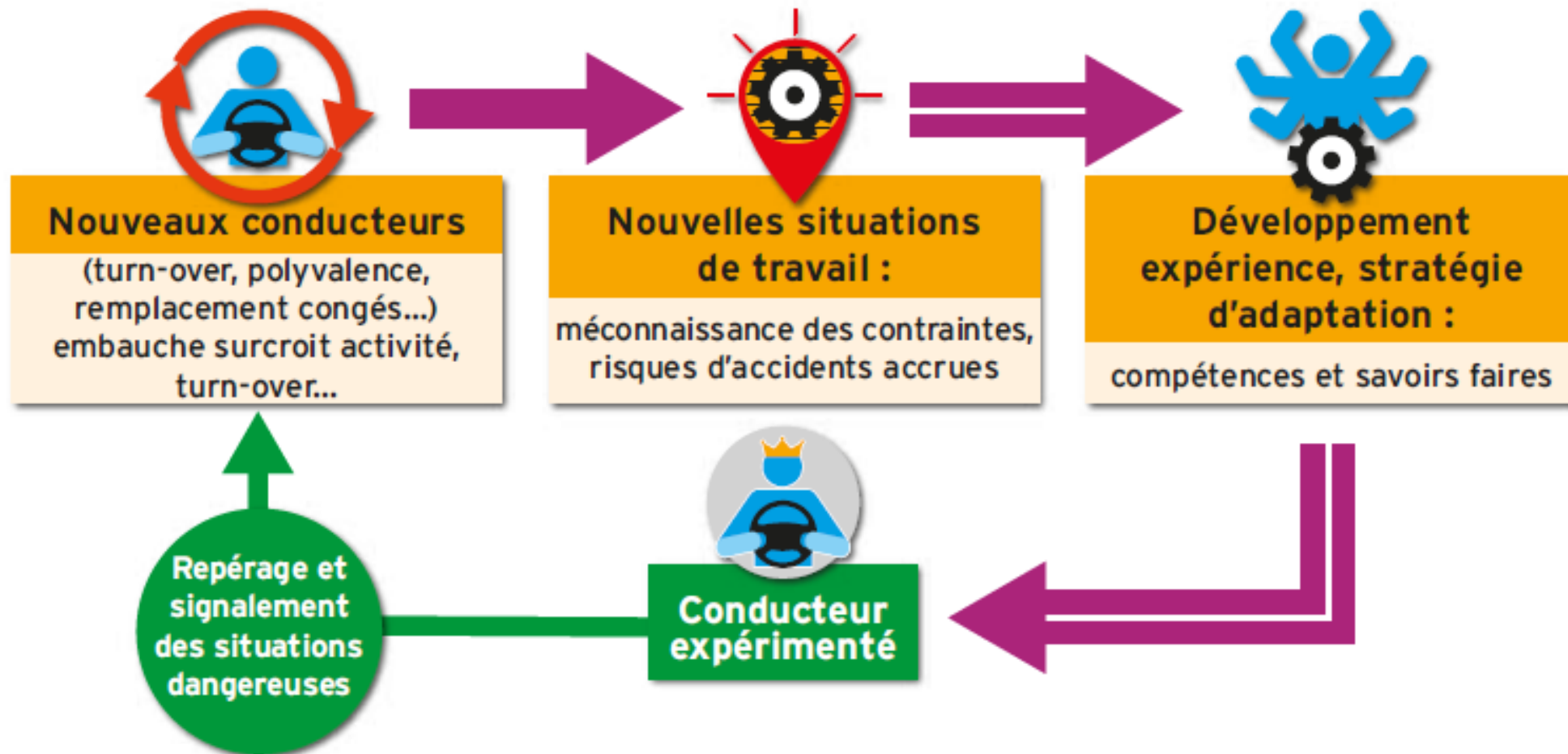


Guide AFT

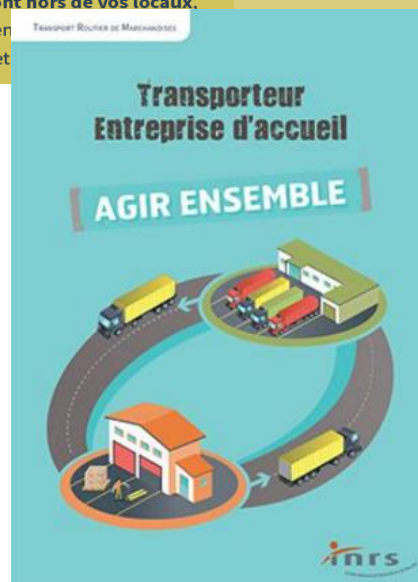


Les facteurs d'accidents au travail – LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les informations spécifiques à certains sites plus accidentogènes



Transporteur. Entreprise d'accueil. Agir ensemble



Le protocole de sécurité

Encadrer les opérations de chargement et de déchargement
permettre qu'elles se déroulent en toute
sécurité pour les salariés.

**un exemplaire de chaque protocole de
sécurité, daté et signé**

**En cas d'absence un délit puni d'une
amende de 3 720€**

Un engagement écrit à la fois la société qui
reçoit ou expédie la marchandise ou celle qui la
transporte.

Protocole de sécurité
chargement/déchargement

1. Identification des parties prenantes

Raison sociale	Adresse	Responsable

2. Description de l'opération

3. Description des équipements et matériels utilisés

4. Description des opérations

5. Description des équipements et matériels utilisés

6. Description des opérations

7. Description des équipements et matériels utilisés

8. Description des opérations

9. Description des équipements et matériels utilisés

10. Description des opérations

11. Description des équipements et matériels utilisés

12. Description des opérations

13. Description des équipements et matériels utilisés

14. Description des opérations

15. Description des équipements et matériels utilisés

16. Description des opérations

17. Description des équipements et matériels utilisés

18. Description des opérations

19. Description des équipements et matériels utilisés

20. Description des opérations

21. Description des équipements et matériels utilisés

22. Description des opérations

23. Description des équipements et matériels utilisés

24. Description des opérations

25. Description des équipements et matériels utilisés

26. Description des opérations

27. Description des équipements et matériels utilisés

28. Description des opérations

29. Description des équipements et matériels utilisés

30. Description des opérations

31. Description des équipements et matériels utilisés

32. Description des opérations

33. Description des équipements et matériels utilisés

34. Description des opérations

35. Description des équipements et matériels utilisés

36. Description des opérations

37. Description des équipements et matériels utilisés

38. Description des opérations

39. Description des équipements et matériels utilisés

40. Description des opérations

41. Description des équipements et matériels utilisés

42. Description des opérations

43. Description des équipements et matériels utilisés

44. Description des opérations

45. Description des équipements et matériels utilisés

46. Description des opérations

47. Description des équipements et matériels utilisés

48. Description des opérations

49. Description des équipements et matériels utilisés

50. Description des opérations

51. Description des équipements et matériels utilisés

52. Description des opérations

53. Description des équipements et matériels utilisés

54. Description des opérations

55. Description des équipements et matériels utilisés

56. Description des opérations

57. Description des équipements et matériels utilisés

58. Description des opérations

59. Description des équipements et matériels utilisés

60. Description des opérations

61. Description des équipements et matériels utilisés

62. Description des opérations

63. Description des équipements et matériels utilisés

64. Description des opérations

65. Description des équipements et matériels utilisés

66. Description des opérations

67. Description des équipements et matériels utilisés

68. Description des opérations

69. Description des équipements et matériels utilisés

70. Description des opérations

71. Description des équipements et matériels utilisés

72. Description des opérations

73. Description des équipements et matériels utilisés

74. Description des opérations

75. Description des équipements et matériels utilisés

76. Description des opérations

77. Description des équipements et matériels utilisés

78. Description des opérations

79. Description des équipements et matériels utilisés

80. Description des opérations

81. Description des équipements et matériels utilisés

82. Description des opérations

83. Description des équipements et matériels utilisés

84. Description des opérations

85. Description des équipements et matériels utilisés

86. Description des opérations

87. Description des équipements et matériels utilisés

88. Description des opérations

89. Description des équipements et matériels utilisés

90. Description des opérations

91. Description des équipements et matériels utilisés

92. Description des opérations

93. Description des équipements et matériels utilisés

94. Description des opérations

95. Description des équipements et matériels utilisés

96. Description des opérations

97. Description des équipements et matériels utilisés

98. Description des opérations

99. Description des équipements et matériels utilisés

100. Description des opérations

Toute activité concourant à :

- la mise en place ou à l'enlèvement sur ou dans un engin de transport routier,
- de produits, fonds et valeurs, matériels ou engins, déchets, etc
- à caractère **répétitif**,
- sur les **mêmes emplacements**,
- selon le **même mode opératoire**,
- Avec les **mêmes types de véhicules** et de **matériels de manutention**.



PROTOCOLE SECURITÉ TRANSPORT

2024

Qui sommes-nous?

- Fondée en 1903 dans l'Ohio par Michael J. Owens, inventeur de la machine automatique de fabrication de bouteilles
- Principal producteur mondial d'emballage en verre.
- Marchés: vins et spiritueux, alimentation (pots et bouteilles), bière
- 41 Milliards de contenants en verre fabriqués en 2022
- 24 000+ employés
- 69 usines dans 19 pays







Lieu:

- Usine de Labégude (Ardèche)
- Camions garés dans une zone de chargement de palettes de bouteilles.



Accident:

- Chauffeur routier percuté et coincé entre son camion et les palettes Cariste (intérimaire) évacuant la production sur la zone en marche arrière
- Le chauffeur sortait de la cabine de son camion.



Analyse:

- Plan de circulation respecté.
- Consignes chauffeur routier et cariste chargement respectées.
- Le cariste évacuation a déclaré qu'il n'avait pas vu le camion en place sur la zone de chargement.
- A vu le camion au dernier moment et a donné un coup de volant pour l'éviter.



Conséquences

Blessures multiples (fracture de la hanche, des côtes, du tibia, du péroné, pneumothorax) et amputation du pied droit.



Quelles sont les causes de l'accident?

- ❖ Coactivité cariste et chargement des camions.
- ❖ Le cariste n'a pas vu le camion, même si dans cette zone il bénéficierait de beaucoup d'espace et de visibilité.
- ❖ Le cariste a effectué une manœuvre mal engagée à la sortie de la zone, et a pris une mauvaise direction.
- ❖ Facteur contributif : conduite du chariot élévateur en marche arrière



Qu'avions-nous déjà en place?

- ❖ Des caristes formés avec CACES obligatoires
- ❖ Un plan de circulation et des règles claires
- ❖ Un emplacement dessiné au sol pour le chargement des camions et des zones sécurité dans lequel le chauffeur doit rester
- ❖ Des protocoles de transport
- ❖ Des panneaux informatifs des règles à respecter par les chauffeurs
- ❖ Un outil sécurité pour faire remonter les situations à risques et les presque accidents



Actions mises en place suite à cet accident

❖ Actions site Labégude : en support du contrôleur CARSAT

Echanges avec l'ensemble des caristes du site pour remonter les risques

Analyse des risques de coactivité complétée par un audit par un expert logistique

Déplacement de certaines zones de chargement (traçage au sol) pour éloigner la cabine du camion de la circulation.

Mise en place de solutions techniques à mettre en œuvre sur le chariot élévateur (caméra détectant les piétons)

Travail sur le protocole sécurité et l'accueil chauffeur (accueil dématérialisé avec question de test de connaissance)

Actions mises en place suite à cet accident

❖ Partage de l'accident et actions mondiales:

Création d'un groupe de réflexion logistique et sécurité

Travail sur la séparation physique des voies piétonnes et des voies pour véhicules

Recherche de solution alternative aux chariots pour certaines zones de l'entreprise

Révision de la procédure de gestion de la circulation sur nos sites

Equiperment de l'ensemble des chariots circulant sur nos sites de système de détection piéton (Blaxtair)

- Système de détection piéton couplé à un ralentissement du chariot

Diminution de la vitesse des chariots



❖ Actions additionnelles France : en support du contrôleur CARSAT

Création d'un protocole de sécurité commun à l'ensemble de nos sites

Préconisation lors du renouvellement des chariots élévateurs (Blaxtair, poste de commande rotatif, ...)

Protocole de sécurité



Table des matières

Information relatives à l'opération.....	2
Etape 1 : Arrivée sur le site	4
Etape 2 : Circulation.....	5
Etape 3 : Manœuvre et préparation du véhicule	6
Etape 4 : Chargement, déchargement.....	7
Etape 5 : Arrimage	8
Etape 6 : Départ du véhicule.....	11
Annexe 1 : plans de circulation.....	12
Annexe 2 : Consignes environnementales.....	23
Signatures	24

Objectif: **one O-I**

- ❖ Mêmes règles sur tous les sites (11 sites en France)
- ❖ Transporteurs savent qu'ils sont sur un site O-I
- ❖ Document généraliste laissant la place aux particularités

Information relatives à l'opération

Le présent protocole a été élaboré selon les recommandations Socle Transport routier de Marchandises R512 de la CNAM

Ce protocole de transport est conclu entre :

- L'entreprise de transport :
- Raison sociale :
- Adresse :
- Téléphone/email :
- Responsable :

- Et les différentes entreprises d'accueil O-I et leurs prestataires logistiques respectifs ci-dessous :

	Entreprise d'accueil	Prestataire logistique		Entreprise d'accueil	Prestataire logistique
Nom	O-I Wingles	Log Site	Nom	O-I Vayres	Log Site
Adresse	Rue de l'Electrolyse 62410 Wingles		Adresse	4 Route de Bsn 33870 Vayres	
Téléphone	03.21.69.29.83		Téléphone	05.57.55.52.81	
Horaires	7h – 19h		Horaires	5h – 20h30	
Nom	O-I Gironcourt	Log Site	Nom	O-I Veauche	Log Site
Adresse	28 Rue d'Alsace 88170 Gironcourt-sur-Vraine		Adresse	4, rue Abbé Delorme 42340 VEAUCHE	
Téléphone	03.29.94.40.40		Téléphone	04.77.36.14.28	
Horaires	6h – 19h		Horaires	5h – 19h	
Nom	O-I Vergeze	Log Site	Nom	O-I Labégude	Log Site
Adresse	Les Bouillens, 30310 Vergèze		Adresse	139 Bis Route Nationale , 07200 Labégude	

Etape 1: arrivée sur le site



Action	Dangers et risques associés	Moyens de prévention	EA*	ET*
Stationner le véhicule aux emplacements prévus, moteur arrêté, véhicule immobilisé	Interaction engins/piétons ou engins/engins Ecrasement/heurt/décès	Respect du code de la route : Respect de la vitesse limitée indiquée sur le site, respect du sens de circulation, des signalisations (stop, feu tricolore...), ne pas téléphoner au volant		
		Respect des zones de stationnement Dès l'entrée sur le site actionner les feux de détresse (Warning) et les laisser fonctionner jusqu'à la sortie du site. Donner priorité aux piétons et chariots		x
		Peinture passages piétons en bon état et éclairage la nuit	x	
Se présenter à l'accueil avec tous les documents obligatoires puis retourner à votre camion	Interaction engins/piétons Ecrasement/heurt/décès	Utiliser les passages et voies piétons Port de vêtements haute visibilité et des autres EPI requis (chaussures de sécurité, casques et gants) S'assurer que les caristes et chauffeur de camion vous ont vu Ne pas téléphoner en marchant		x

EA*: Entreprise d'Accueil ET*: Entreprise de Transport

Les déplacements dans les différents secteurs de l'usine sont interdits sans motif de travail

Protection des travailleurs : Le port des EPI suivants est obligatoire



Chaussures de sécurité



Gilet réfléchissant



Casque



Gants

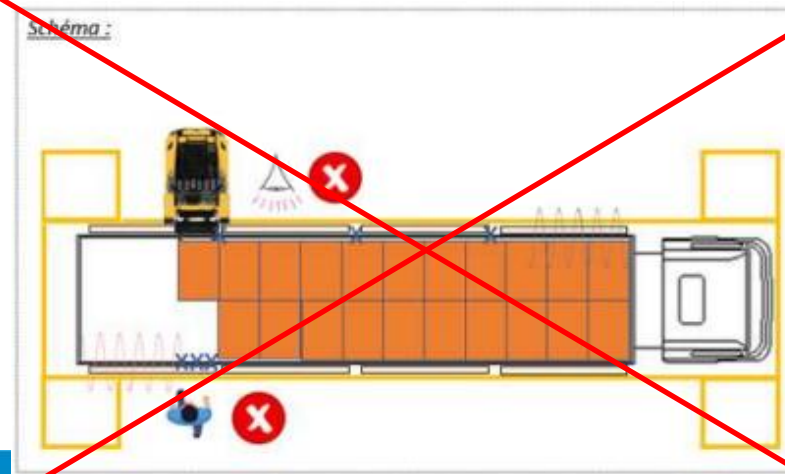
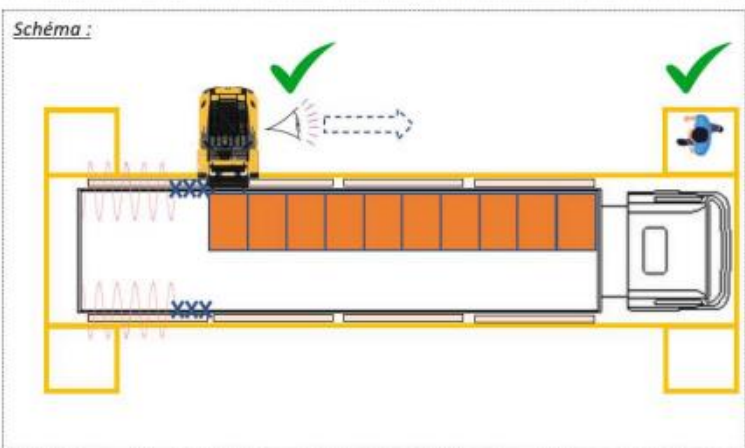


- Respecter les règles de circulation et la **limitation de vitesse indiquée à l'entrée de chaque site**
- Dès l'entrée sur le site merci **d'actionner les feux de détresse (Warning)** et de les laisser fonctionner **jusqu'à la sortie du site.**

Etape 2: circulation



- Le chauffeur du camion doit toujours être visible du conducteur du chariot élévateur et se tenir dans la **zone refuge** prévue à cet effet lors du chargement/déchargement.



- Le cariste à **l'ordre d'arrêter le chargement** si le chauffeur n'est pas dans la zone refuge.
En cas de refus du chauffeur, le cariste prévient son responsable

Etape 5: arrimage



Le chauffeur doit arrimer les 4 dernières palettes en utilisant la méthode de brelage arrière : Sanglage à l'arrière du véhicule avec 2 équerres verticales et 1 ou 2 sangles selon la marchandise.

➤ L'arrimage se fait du sol



1/ Passer les sangles de chaque côté du camion, de part et d'autre des planches
Si besoin aidez-vous de la perche à ridelles.



2/ Accrocher la sangle au plateau du camion et placer les équerres aux angles extérieurs des palettes.



3/ Fixer la sangle du côté opposé (toujours sur le plateau) et serrez



4/ Vérifier la tension de la sangle et le fait qu'elle soit correctement positionnée.

Si vous observez un défaut (sangle mal placée, équerre mal positionnée, etc.), recommencez l'opération.

Exemples d'arrimage non-conforme :



Barres stop-palettes mais pas d'équerres ni de sangles



Barres de stop-palettes et équerres mais pas de sangles

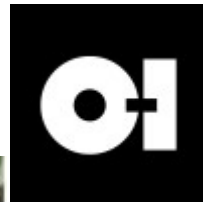


Sangle arrimée sur le poteau



Équerre mal positionnée

Annexe 1 : plans de circulation



Signatures tripartites



	VISA DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL : O-I	VISA DE L'ENTREPRISE DE TRANSPORT
Raison Sociale	O-I France SAS	
Adresse:	2, rue Maurice Moissonnier 69120 Vaulx-en-Velin	
Nom :		
Fonction		
DATE :		
SIGNATURE :		

	Entreprise d'accueil	Prestataire logistique sur site
<i>Raison Sociale</i>	O-I France SAS Wingles	
<i>Adresse</i>	Avenue de la Verrerie - 62410 Wingles	
<i>Nom</i>		
<i>Fonction</i>	Directeur d'Usine	
<i>Date</i>		
<i>Signature</i>		
<i>Raison Sociale</i>	O-I France SAS Veauche	
<i>Adresse</i>	4, rue Abbé Delorme	42340 VEAUICHE

QUESTIONS ?



R512 : Aide à l'évaluation commune des risques entre Transporteur et EA

Les préconisations spécifiques sur les différentes étapes de charger/livrer.



Étape 1
Arrivée à
l'entreprise
d'accueil

Étape 2
Circulation
sur site



Étape 3
Manœuvre et
préparation
du véhicule

Étape 4
Chargement /
Déchargement



Étape 5
Arrimage



Étape 6
Départ



Exemple de protocole de sécurité

PROCÉDURE POUR LES OPÉRATIONS DE DÉCHARGEMENT SUR LE SITE

Les livraisons ou reprises de marchandises présentent de **nombreux risques** pour les conducteurs intervenants. Ces opérations doivent se réaliser **UNIQUEMENT** lorsque les installations et les voies d'accès sont **sécurisées et en conformité réglementaire**.

Mode opératoire		Risques	Mesures de prévention – protection
1- Arrivée sur le site Le conducteur prend connaissance des consignes de sécurité applicables. En cas d'absence de consignes, le protocole ci-contre s'applique.			Consultation des protocoles de sécurité sur l'application ISYDRIVER.  
2- Désinfection du camion (procédure Grippe aviaire) Le conducteur prend son pulvérisateur pour appliquer le désinfectant sur le châssis, les bas de caisse, les roues à l'entrée et à la sortie de l'élevage.		 Projection de produit chimique.	Se stationner sur un aire sécurisée le temps des opérations.  
3- Mise en place au poste de déchargement Le conducteur positionne son véhicule en sécurité au plus près de la zone de déchargement puis vérifie le N° du silo, le compartiment du silo, etc...		 	Se stationner sur une surface plane, stable, non encombrée, éclairée.
4- Vérification des points de sécurité avant livraison Le conducteur s'appuie sur l'annexe 1 du présent protocole de sécurité en page 1.			Si l'installation est non-conforme, la livraison est interdite. Le conducteur prévient l'exploitation et remonte la situation dangereuse via ISYDRIVER.
5- Procéder au déchargement « vis de distribution » Le conducteur positionne la vis de distribution dans le silo puis lance le dépotage des cases à vider.		 Risque de choc avec les installations du client ou avec des lignes électriques à proximité.	Guidage par la caméra installée sur la vis de distribution. Déchargement impératif des cases situées à l'arrière de la citerne.

Point de vigilance

Adapter le protocole , aux risques liées :

- Aux spécificités du site EA (ex ligne électrique, etc)
- Aux tâches spécifiques aux produits transportés

Définir avec l'EA :

- des zones d'attentes sécurisés pendant le chargement,
- des zones d'arrimage isolées de la circulation

R515 : Utilisation des rolls et équipements mobiles manuels d'entreposage et de distribution

- ⇒ Identification des risques et mesures de prévention associées (O,T,H) sur les différentes phases d'utilisation de l'équipement.
- ⇒ Guide conception équipement mobile (Cahier des charges)
- ⇒ Préconisations pour faciliter leur circulation, conception des lieux de travail.
- ⇒ Instaure la nécessité de motoriser ces équipements à partir de 250 Kg et dès 160 Kg si l'évaluation des risques montre des difficultés pour leur déplacement manuel (mauvaise qualité des sols, pentes, seuil, distance à parcourir...)

[Lien Site aft](#)



Le tireur pousseur de roll

COMMENT BIEN CHOISIR UN TRACTEUR-POUSSEUR ELECTRIQUE POUR CONTENEURS A DECHETS SUR ROUES QUI PRESERVE LA SANTE ET LA SECURITE DES UTILISATEURS ?

Les points clés à prendre en compte dans la commande



[Fiche ameli .FR](https://ameli.fr)

[Témoignage entreprise FARAMIA – aide à la manutention](#)



Faramia - Un exemple d'aide à la manutention dans le secteur du TRM

Bien choisir le transpalette électrique

**COMMENT BIEN CHOISIR UN TRANSPALETTE ELECTRIQUE
COMPACT POUR LE DEPLACEMENT / CHARGEMENT /
DECHARGEMENT DE PALETTES EN ESPACE CONTRAINT QUI
PRESERVE LA SANTE ET LA SECURITE DES UTILISATEURS ?**

Les points clés à prendre en compte dans la commande



[Site ameli .fr](http://Site.ameli.fr)

| LES POINTS CLÉS

✦ Conception / Fonctionnalités

✦ Raccordement / Energies / Fluides / Contrôle

Il est recommandé d'opter pour un transpalette avec batterie amovible, et de disposer d'une batterie amovible supplémentaire pour éviter toute rupture d'énergie. La batterie amovible devra pouvoir être chargée sur une prise classique de 220V.

Une batterie amovible lithium-ion sera moins contraignante pour l'entretien et ne dégagera pas d'hydrogène lors du chargement. Dans l'hypothèse d'une batterie au plomb, le poste de charge doit être installé dans un local sec et ventilé et dans une zone éloignée d'éléments combustibles (paroi, stockage, etc...).

✦ Aménagement du poste de travail

Le port de chaussures de sécurité à embout de protection est impératif pour l'utilisateur d'un transpalette.

Les voies de circulation devront être d'une largeur égale à :

- Largeur du transpalette/chargement + 1m si sens unique ;
- Deux fois la largeur du transpalette/chargement + 1m40 si allée à double sens.

✦ Entretien / Nettoyage / Contrôle

Le chariot doit pouvoir être nettoyé facilement et le mode opératoire devra être précisé dans le mode d'emploi.

Le transpalette électrique compact devra être régulièrement entretenu selon les recommandations du fournisseur qui se trouveront dans la notice d'instruction par une personne qualifiée, interne ou externe à l'entreprise.

✦ Formation / Information / Documentation

L'utilisateur du transpalette devra avoir été formé selon la recommandation R366 de la CNAM ou être titulaire du 3CTACA120 de la Carsat Centre Ouest ou du CACES R485 de la CNAM.



Site ressources - ameli

Sources Ameli :

DES FICHES conseils

bien choisir son matériel



Vous consultez actuellement une page de la caisse : Ile-et-Vilaine [RETOUR À MA CAISSE](#)

ASSURÉ PROFESSIONNEL DE SANTÉ **ENTREPRISE** Qui sommes-nous ? | Carrières | Études et données | Presse

 **L'Assurance
Maladie** | **ameli.fr** pour les entreprises Agir ensemble, protéger chacun

VOTRE CAISSE : Paris [CHANGER](#)

ACTUALITÉS | VOTRE ENTREPRISE Cotisations et gestion | VOS SALARIÉS Obligations et démarches | **SANTÉ AU TRAVAIL** 🔍

Entreprise > Santé au travail > La prévention : pourquoi et comment > Piloter la prévention
> Comment bien choisir son matériel

Bien choisir son matériel : une étape essentielle pour la sécurité au travail

26 mai 2023    

Pour protéger sa santé et assurer sa sécurité, il est important de prendre le temps de bien choisir son matériel, adapté à chaque secteur et type d'activité. L'Assurance Maladie – Risques professionnels met à disposition des fiches pratiques pour guider les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs dans l'achat de nouveaux équipements.

Choisir un matériel adapté aux spécificités de chaque secteur est essentiel pour prévenir les risques professionnels auxquels vous pouvez être exposés, ainsi que vos collaborateurs. Pour cela, qu'il s'agisse d'équiper un nouveau local ou de renouveler son matériel, il est nécessaire en premier lieu de bien évaluer les situations à risques pour déterminer le type d'équipement à privilégier.

Après l'achat, les recommandations d'aménagement du poste de travail et d'entretien doivent être suivies pour assurer le bon fonctionnement du matériel. Les collaborateurs doivent également être formés pour utiliser les équipements de manière efficace et en toute sécurité.

Transport routier de marchandises, messagerie, fret et déménagement

- [Comment bien choisir un diable léger ? \(CBCM22\)](#)
- [Comment bien choisir un véhicule utilitaire léger ? \(CBCM06\)](#)
- [Comment bien choisir un système de détection des surcharges pour camion ou véhicule utilitaire léger ? \(CBCM76\)](#)
- [Comment bien choisir un système de détection des piétons et obstacles pour camion ou véhicule utilitaire léger ? \(CBCM77\)](#)
- [Comment bien choisir un monte meubles ? \(CBCM11\)](#)

FIPU (Fonds Investissement Prévention Usure professionnelle)

Rattaché à la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)

il sera doté d'un milliard d'euros sur cinq ans et financera :

- Des **démarches de prévention** des effets de l'exposition à ces risques dans les **entreprises** ;
- Des **actions** menées par les **organismes de prévention de branche** ;
- Des actions de **reconversion** à destination des salariés exposés à ces risques.



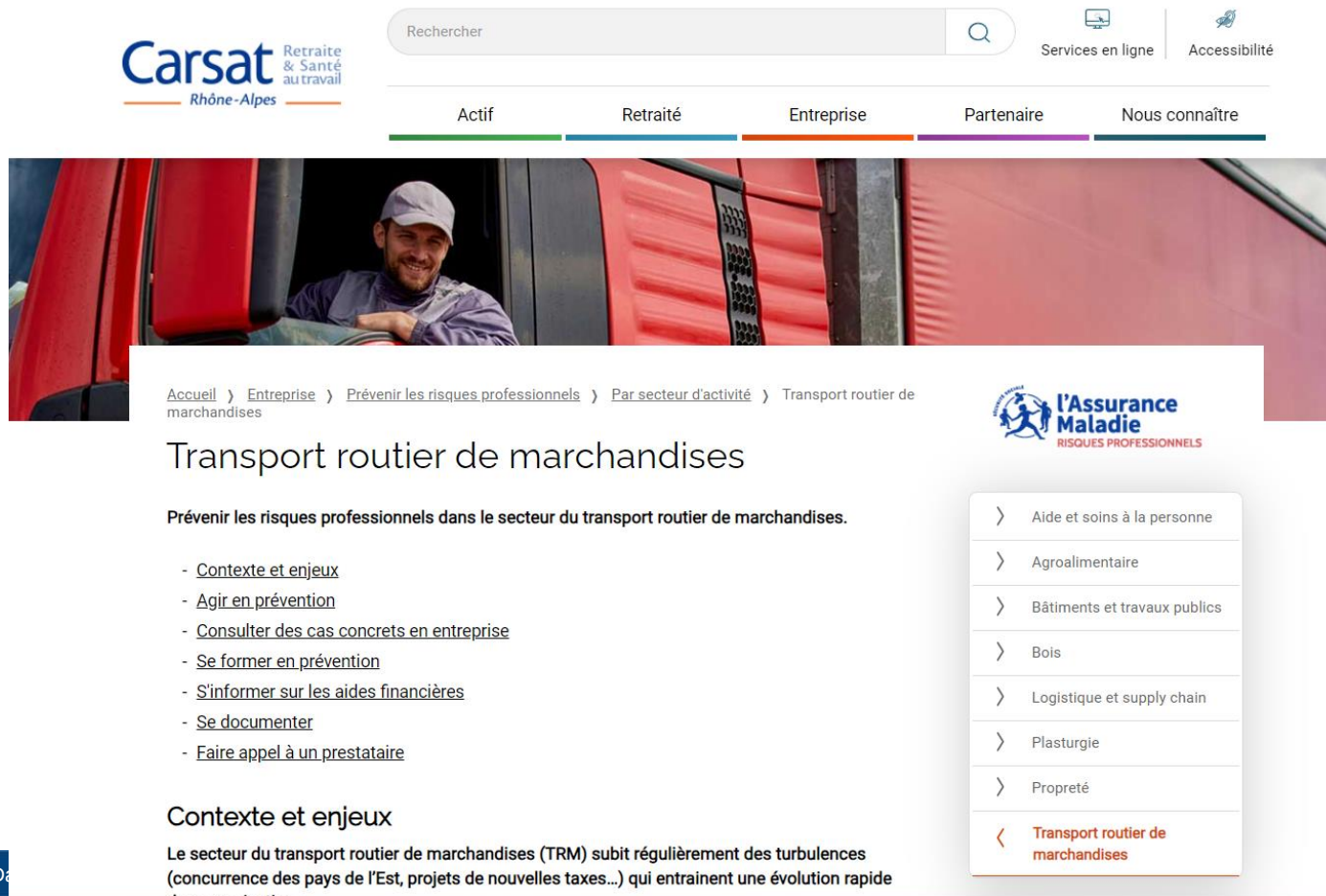
RISQUES PROFESSIONNELS CONCERNÉS

Toutes les entreprises sont concernées par ce fonds, quels que soient leur secteur d'activité et leur taille.

- Manutentions manuelles de charges, c'est-à-dire toute opération de transport ou de soutien d'une charge, dont le levage, la pose, la poussée, la traction, le port ou le déplacement, qui exige l'effort physique d'un ou de plusieurs travailleurs;
- Postures pénibles définies comme positions forcées;
- Vibrations mécaniques transmises aux mains et aux bras et celles transmises à l'ensemble du corps.

[Source SITE ameli](https://www.ameli.fr)

Site internet CARSAT Rhône-Alpes



Carsat Retraite & Santé au travail
Rhône-Alpes

Rechercher

Services en ligne Accessibilité

Actif Retraité Entreprise Partenaire Nous connaître

Accueil > Entreprise > Prévenir les risques professionnels > Par secteur d'activité > Transport routier de marchandises

Transport routier de marchandises

Prévenir les risques professionnels dans le secteur du transport routier de marchandises.

- [Contexte et enjeux](#)
- [Agir en prévention](#)
- [Consulter des cas concrets en entreprise](#)
- [Se former en prévention](#)
- [S'informer sur les aides financières](#)
- [Se documenter](#)
- [Faire appel à un prestataire](#)

Contexte et enjeux

Le secteur du transport routier de marchandises (TRM) subit régulièrement des turbulences (concurrence des pays de l'Est, projets de nouvelles taxes...) qui entraînent une évolution rapide des pratiques.

**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

- > Aide et soins à la personne
- > Agroalimentaire
- > Bâtiments et travaux publics
- > Bois
- > Logistique et supply chain
- > Plasturgie
- > Propreté
- < **Transport routier de marchandises**

Le centre de ressources inrs

INRS d'usage en ligne OIRA :

<https://www.inrs.fr/metiers/oira-outil-tpe.html>

Le socle de prévention trm :

<https://www.inrs.fr/metiers/transport/transport-routier-marchandises.html>

The screenshot shows the INRS website interface. At the top, there's a navigation bar with the INRS logo and the text 'Santé et sécurité au travail'. Below this is a search bar and a menu with links like 'Actualités', 'Démarches de prévention', 'Risques', 'Métiers et secteurs d'activité', 'Services aux entreprises', and 'Publications et outils'. The main content area is titled 'Transport routier de marchandises' and 'Prévenir les risques professionnels'. It contains a paragraph about the risks in this sector and a large illustration of a truck and a forklift. On the right side, there's a sidebar with a 'RISQUE' section, a 'MOYEN FORT' indicator, and a 'DÉPLIANT' (brochure) section. At the bottom, there's a footer with four buttons: 'Les risques du métier', 'Évaluez les risques dans votre entreprise', 'Passez à l'action !', and 'Des solutions pour agir'.

Le centre de ressources inrs

Outil de calcul de résistance d'un arrimage de charge en transport routier - Outil - INRS

inrs Santé et sécurité au travail

Rechercher sur le site... OK

INRS | Actualités | Démarches de prévention | Risques | Métiers et secteurs d'activité | Services aux entreprises | Publications et outils

Accueil > Publications et outils > Outil de calcul de résistance d'un arrimage de charge en transport routier

Télécharger l'outil



Outil de calcul de résistance d'un arrimage de charge en transport routier

OUTIL

Dans le cadre du transport routier de marchandises, on recense de nombreux accidents du travail liés à des défauts d'arrimage des charges. Ce logiciel, destiné aux transporteurs et aux expéditeurs, permet d'effectuer des calculs d'arrimage en fonction des caractéristiques des charges transportées. Ce logiciel est un complément de la brochure INRS "ED 6145 - Arrimage des charges sur les véhicules routiers".

Référence INRS	outil40
Nature	Logiciel à télécharger
Date de publication	02/2023
Mode d'utilisation	Le logiciel est à télécharger au format ZIP, puis à décompresser avant utilisation. Ce logiciel requiert l'installation de Microsoft .NET FRAMEWORK et des logiciels associés. Les principes de base sont décrits dans la brochure INRS ED 6145.

Arrimage des charges sur les véhicules routiers - Brochure - INRS

inrs Santé et sécurité au travail

Rechercher sur le site... OK

INRS | Actualités | Démarches de prévention | Risques | Métiers et secteurs d'activité | Services aux entreprises | Publications et outils

Accueil > Publications et outils > Arrimage des charges sur les véhicules routiers

Télécharger

Commander



Arrimage des charges sur les véhicules routiers

BROCHURE

La brochure est complétée d'un logiciel de calcul d'arrimage des charges sur les véhicules routiers, diffusé en ligne
 >> Accédez au logiciel de calcul d'arrimage

Cet ouvrage présente les règles à respecter pour réaliser un arrimage sûr des charges sur les véhicules routiers de transport de marchandises. Il a été réalisé afin de servir d'outil à l'ensemble du personnel ayant en charge l'arrimage des charges dans les véhicules : chauffeurs, personnels de quai et responsables du transport et de la logistique. Tout en précisant le cadre juridique, il décrit une démarche organisationnelle au sein de l'entreprise qui vise à sécuriser les transports par la route en s'appuyant, de façon pratique, sur la norme EN 12195-1.

Cette brochure annule et remplace la brochure ED 759, de même titre, qui datait de 1992.

Support	Brochure de 68 pages, format 21 x 29,7
Référence INRS	ED 6145
Date de publication	12/2016

La boîte à outils prévention AFT

AFT TRANSPORT & LOGISTIQUE
Créativité pour l'emploi

NOUS CONNAÎTRE PARTENAIRES ACTUALITÉS NOUS REJOINDRE ESPACE PRESSE

Accueil > Partenaires > Projets > La boîte à Outils Prévention AFT > Médiathèque > 1. Analyse et suivi des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles

LOGISTIQUE, PRÉVENTION DES RISQUES, TRANSPORT

1. Analyse et suivi des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles

DOCUMENTS

Publié le 23 mars 2021

Chaque entreprise doit s'assurer que les accidents du travail (AT) et les maladies professionnelles (MP) sont analysés et que des mesures de prévention adaptées sont prises pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Cela permet de répondre à des obligations réglementaires par le dirigeant, mais aussi afin de construire une politique de Santé & Sécurité au Travail dans l'entreprise.

Afin de mettre en œuvre l'analyse et le suivi des AT/MP dans l'entreprise, plusieurs étapes de structuration de la démarche sont recommandées :

1. Mettre en œuvre une procédure interne en cas d'AT,
2. Procéder à l'analyse de chaque AT/MP avec un questionnaire d'entretien,
3. Enregistrer et classer les AT/MP dans un tableau de suivi.

Cela a pour objectif de :

- Définir les rôles de chacun dans l'entreprise, et particulièrement du référent S&ST

CONTACT

Emilie BOULIN
Responsable Prévention, Santé & Sécurité au Travail

06 10 15 02 41

L'UN ÉCRIRE

<https://www.aft-dev.com/media/analyse-suivi-accidents-travail-maladies-professionnelles>

AFT TRANSPORT & LOGISTIQUE
Créativité pour l'emploi

NOUS CONNAÎTRE PARTENAIRES ACTUALITÉS NOUS REJOINDRE ESPACE PRESSE

Accueil > Partenaires > Projets > La boîte à Outils Prévention AFT > Médiathèque > Prévenir les Accidents au Travail : une application pour les conducteurs

INNOVATION, LOGISTIQUE, PRÉVENTION DES RISQUES, QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL, TRANSPORT

Prévenir les Accidents au Travail : une application pour les conducteurs

DOCUMENTS

Publié le 1 avril 2022

L'application VESUV est dédiée à la remontée des situations dangereuses dans le transport de marchandise. Elle a été développée par le cabinet NOVELIOS en collaboration avec la mission prévention AFT et la CARSAT BRETAGNE. Installée sur un smartphone, elle permet à des conducteurs de transport de marchandises de remonter à leur manager ou référent prévention une situation à risques d'accident liés aux opérations de chargement et de déchargement. De manière très rapide, avec peu d'écriture au profit d'items à cocher. En permettant de classer rapidement le danger et son degré d'urgence. En permettant d'identifier l'émetteur en vue d'un rappel pour une analyse avec lui plus fine de la situation, ou d'un retour sur la suite donnée à son signalement (feed back des mesures prises).

<https://www.aft-dev.com/media/prevenir-accidents-travail-application-conducteurs>

Structuration de l'offre en prévention

ÉVALUER LES RISQUES & ANALYSER LES AT

OiRA Transport – outil en ligne
d'évaluation des risques et définition
d'un plan d'action

Fiche analyse AT TRM CARSAT RA

Outil INRS « Agir suite à un AT »

SENSIBILISER & ACCUEILLIR LES SALARIÉS

Tutoprev accueil

SE FORMER

Formation Dirigeant / APTRL / APS :
liste des formateurs habilités

CONCEVOIR, CHOISIR ET METTRE EN PLACE LES BONNES MESURES

Dossier INRS (supports, outils et brochures)

Dossier CARSAT RA (outils et aides financières)

Boîte à outil prévention AFT

R512 – Webinaire BfC

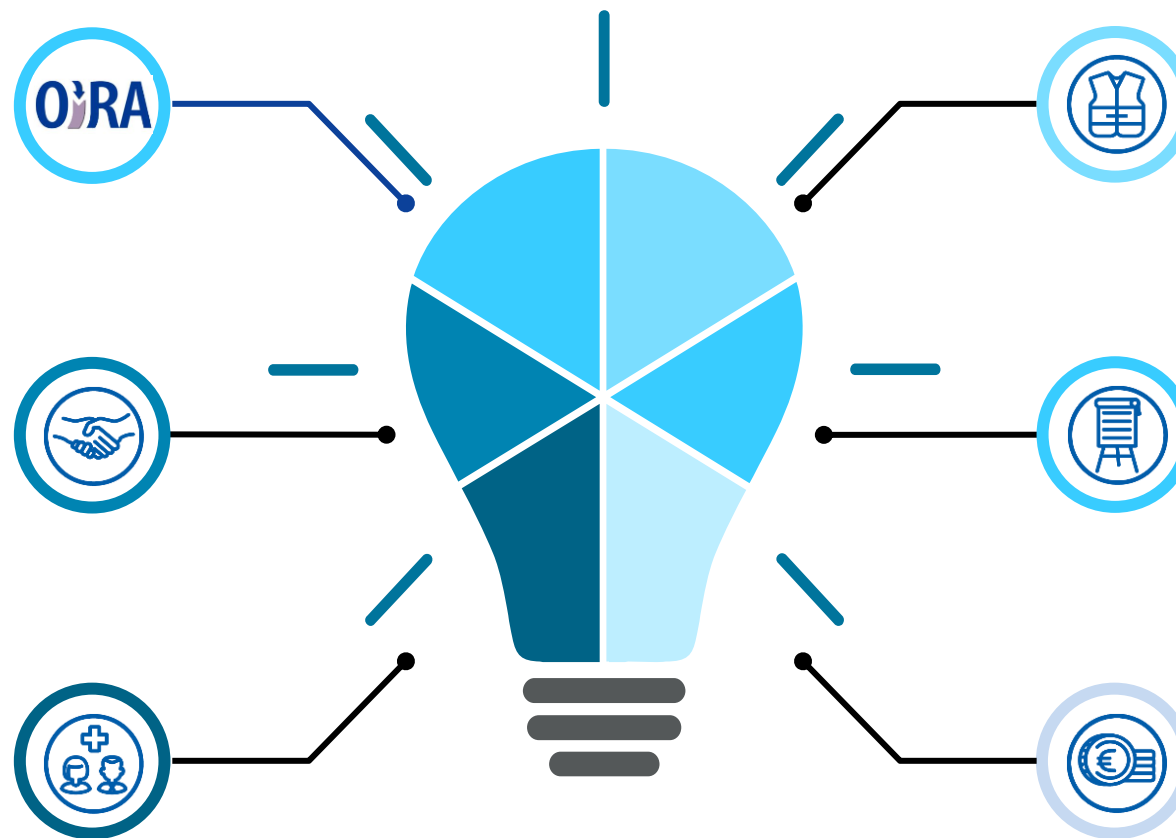
ORGANISER LA PRÉVENTION

Grille GPSST TRM

Vesuv outil en collaboration entre la CARSAT
Bretagne et l'AFT pour identifier les situations
dangereuses des personnels itinérants

INVESTIR FINANCIÈREMENT EN PRÉVENTION

Aides financières





TRANSPORT & LOGISTIQUE
Créativité pour l'emploi

MERCI POUR VOTRE ATTENTION